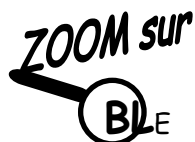


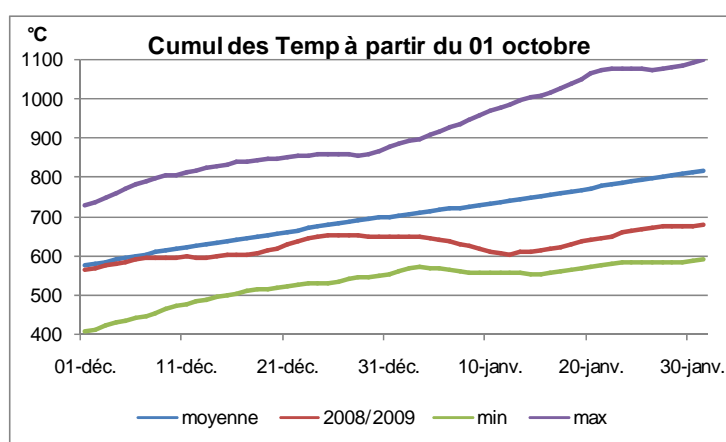
Info.pl@ine

N°254 – 18 février 2009 – 3 pages



Désherbage en sortie d'hiver

AGRO-METEO



L'humidité et les températures basses persistent et contribuent à une faible évolution des cultures. Les cumuls pluviométriques ont rechargé l'ensemble des sols du département.

Les sommes de températures, comme le montre le graphique ci-contre, depuis le 01 octobre, sont dans les plus faibles depuis 1967 à la station météo de Melun. Le cumul à ce jour est proche de la saison 1980/1981.

Les ravageurs tels que les charançons de la tige sur colza ne sont toujours pas apparus sur notre département.

ACTUALITES CULTURES

COLZA

✓ Charançons de la tige

Le temps froid et humide de ces derniers jours n'est toujours pas favorable à ce ravageur.

Si pour le moment le charançon de la tige du colza n'est signalé que dans la moitié Sud de la France, il ne devrait pas tarder à se généraliser dès les premiers réchauffements. Vous pouvez consulter régulièrement « proPlant Expert » sur le site du CETIOM pour suivre l'évolution de ce ravageur, ou surveiller vos cuvettes jaunes dans les parcelles.

BLE (stade : plein tallage)

✓ 1^{er} apport d'azote

Les indicateurs bande semée en double densité « BDD » ne décolorent toujours pas à ce jour. Lorsque la BDD décolore, le 1^{er} apport d'azote doit être réalisé dans les 10 à 15 jours qui suivent.

Un premier apport de 40 unités suffit aux besoins des blés jusqu'au stade épi 1 cm. Tout apport supplémentaire sur une céréale qui ne le justifie pas sera mal valorisé.

✓ Désherbage du blé en sortie hiver

Les cultures sont à ce jour peu développées, et les adventices sont encore à un stade jeune, propice à des dés herbages efficaces.

Le point sur les conditions d'utilisation des herbicides en Sortie Hiver

produits	conditions d'utilisation
Herbicides racinaires (isoproturon...) jusqu'à Epi 1cm	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter les sols argileux (> 20% d'argile) et adapter les doses en fonction de cette teneur en argile. - Eviter les sols drainés, même avec une bonne réserve utile (à ce jour les RU sont reconstituées), pour éviter leur transfert dans les eaux de drainage - Sol humide pour favoriser l'absorption du produit. - Peu exigeant en température, mais agressif à partir de 15°C d'amplitude thermique.
Herbicides foliaires et racinaires : ATLANTIS, ARCHIPEL, HUSSAR OF, ATTRIBUT MISCANTI jusqu'à 2 noeuds	<ul style="list-style-type: none"> - A partir de 5°C avec 60 à 70% d'hygrométrie. - Absence de stress hydrique, sol frais. - Adventices en pleine croissance. - Les adventices doivent toutes être levées mais l'efficacité décroît après la mi-tallage. - Les fortes amplitudes de températures après le traitement peuvent entraîner des manques d'efficacité et de sélectivité. - MISCANTI autorisé en double application à ½ dose contre les bromes.
Herbicides foliaires : les fops, CELIO, PUMA LS jusqu'à 2 noeuds	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions poussantes avec des températures > à 8-10°C et une hygrométrie de 70%. - Réduction des efficacités si du gel intervient dans les 5 jours suivant l'application. - Réduction de doses sur les jeunes adventices.

Situation de rattrapage après des applications de post-levée précoce d'automne ou de prélevée

Intervenir avec des produits foliaires ou avec des sulfonylurées (*en particulier si graminées résistantes aux FOP*)

➤ Dominante Vulpins	➤ Dominante Ray-grass et Vulpins
CELIO 0,2 à 0,3 l/ha + huile (<i>irrégulier sur Agrostis</i>) ou PUMA LS 0,4 à 0,6 l/ha + huile ou ATLANTIS 0,2 à 0,3 kg/ha + huile	ARCHIPEL 0,25 kg/ha + huile ou ATLANTIS 0,5 kg/ha + huile ou HUSSAR OF 1 l/ha + huile

Si rien n'a été fait à l'automne

C'est principalement le cas de nombreuses parcelles. En plus des solutions citées ci-dessus, l'association Isoproturon + CELIO peut être intéressante dans les situations à vulpins. Ex :

Type de sol	Ex d'associations isoproturon/CELIO
Argilo-Calcaire	Isoproturon 500 g/ha + CELIO 0,1 à 0,2 l/ha + huile
Limon Battant	Isoproturon 750 g/ha + CELIO 0,1 à 0,2 l/ha + huile
Limon Argileux	Isoproturon 1000 g/ha + CELIO 0,1 à 0,2 l/ha + huile

Si nécessaire, compléter avec un antidiocotes (ex FIRST, ALLIE...)

En présence de Brome

La nouveauté de l'année est l'arrivée du MISCANTI, seul produit autorisé en double application (2 fois 0,125 kg/ha + SILWET L77 0,1 l/ha à moins de 3 semaines) sur brome. A base de iodosulfuronméthyl + propoxycarbazone sodium, il est plus efficace qu'une simple application d'ATTRIBUT ou de MONITOR.

Sur brome stérile (le plus fréquent) et vulpin : ATTRIBUT 50 à 60g/ha + ATLANTIS 0,15 à 0,2 kg/ha, sauf sur les blés qui seront suivis par un colza ou une culture intermédiaire de type navette ou moutarde.

Sur brome mou : ATLANTIS en présence de vulpin, ARCHIPEL en présence de ray-grass.

Les sulfonylurées antigraminées ont un spectre d'efficacité qui s'étend aux dicotes, détaillé ci-dessous (pour des dicotes entre 2 et 4 feuilles) :

	ATLANTIS / ABSOLU + huile	ARCHIPEL + huile	HUSSAR OF + huile	MISCANTI + SILWET						
Alchémille										
Coquelicot										
Crucifères	0,25 +1									
Géranium										
Gaillet										
Pensées										
Matricaire	0,25 +1	0,15 +1								
Stellaire - mourons	0,25 +1	0,15 +1								
Véroniques										
Dose l ou kg/ha	0,2 à 0,5	0,1 à 0,25	0,6 à 1	0,25 ou 2 x 0,125						
Coût €/ha	34 à 57 €/ha	21 à 53 €/ha	28 à 48 €/ha	35 €/ha						
<table border="1"> <tr> <td>■</td> <td>Bonne à très bonne efficacité</td> <td>■</td> <td>Efficacité moyenne</td> <td>■</td> <td>Efficacité insuffisante</td> </tr> </table>					■	Bonne à très bonne efficacité	■	Efficacité moyenne	■	Efficacité insuffisante
■	Bonne à très bonne efficacité	■	Efficacité moyenne	■	Efficacité insuffisante					



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
 Chambre Agriculture Ile-de-France Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
 e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
 avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne
 et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural.
Toutes rediffusion et reproduction interdites